

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL
Commune déléguée de Vire
Séance du 02 Mai 2023 à 20h30

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu à :

Salle du Conseil Municipal
Le Mardi 02 Mai 2023 à 20h30

ORDRE DU JOUR

	Rapporteur
Sports - Associations	
1. Attributions des subventions aux associations	Marie-Noelle BALLÉ/Philippe MALLÉON
Éducation - formation	
2. Avenant n°3 de prolongation à la convention de partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la mairie de Vire Normandie	Cindy COIGNARD

Il est demandé à chaque élu, membre du Conseil Communal et membre d'une association (adhérent, trésorier, secrétaire...) de se manifester en début de séance ceci afin d'identifier les personnes susceptibles d'être en situation de conflit d'intérêt pour l'examen et le vote des délibérations.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.



Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



NOTICE EXPLICATIVE DU CONSEIL COMMUNAL

Commune déléguée de Vire

Séance du 02 Mai 2023 à 20 h 30

SPORTS – ASSOCIATIONS

1. Attributions des subventions aux associations

Rapporteur : Marie-Noelle BALLÉ/Philippe MALLÉON

Les associations diverses et variées existantes sur notre territoire contribuent à créer du lien social et permettent l'aboutissement d'actions indispensables culturelles, éducatives, sportives, sociales, caritatives pour la commune déléguée de Vire.

Il est demandé au conseil communal de se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

Etape Ping Tour Terre de Jeux 2023 à Vire Normandie, convention et soutien financier.

La Fédération Française de Tennis de Table (FFTT), dans le cadre de l'opération Terre de Jeux 2024, organise des animations de Tennis de Table gratuites, libres d'accès pour le public accueilli appelées Ping Tour Terre de Jeux 2023. La commune de Vire Normandie en partenariat avec le club local, l'Union Sportive Municipale Viroise section tennis de table, ont souhaité accueillir une étape le 24 juin en centre-ville de 10h à 17h. Plusieurs univers d'animation seront proposés à Vire : Free ping et ping éducatif). Des espaces avec des tables et des animations diverses seront mises en place et assurées par le club local. Une convention (ci-jointe) et un droit d'organisation de 200€ à régler à la fédération sont demandés. La commission sport et vie associative lors de sa séance du mercredi 12 avril 2023 a émis un avis favorable à l'accueil de cette manifestation sportive, à la signature de la convention et à la prise en charge par la commune du droit d'engagement de 200€.

Comité des fêtes de St Martin de Tallevende subvention de fonctionnement 2023

Une nouvelle équipe de dirigeants prend les commandes du comité des fêtes de St Martin de Tallevende. Elle a été reçue par les élus pour présenter leur projet et leur fonctionnement visant à promouvoir et dynamiser l'ancienne commune associée. Beaucoup d'animations festives sont au programme de cette année, concert lors de la fête de la musique, matinée tripes, soirées dansantes. La commission sport et vie associative lors de sa séance du mercredi 12 avril 2023 propose une subvention de fonctionnement pour 2023 de 2000€.

La gaule viroise subvention de fonctionnement 2023

L'association sollicite une subvention de fonctionnement pour 2023 dans le cadre des actions qu'elle organise tout au long de l'année. En tant qu'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique, la Gaule viroise a pour objet :

- de participer activement à la protection des milieux aquatiques, en surveillant leur état et en protégeant les secteurs sensibles des rivières et des plans d'eau (tel que les frayères) ainsi que les zones humides ;
- de lutter contre le braconnage, la pollution des eaux et toute autre cause de dégradation ou destruction des biotopes essentiels à la vie de la faune aquatique, en particulier des poissons ;
- d'organiser la surveillance, la gestion et l'exploitation équilibrée des droits de pêche de ses membres, dans le cadre des orientations départementales de gestion piscicole définies par la fédération départementale ;
- d'effectuer, sous réserve des autorisations nécessaires, les interventions utiles de mise en valeur du patrimoine piscicole (aménagement de parcours de pêche, travaux d'entretien des berges) ;
- de favoriser les actions d'information et d'éducation dans les domaines de la protection des milieux aquatiques, de la pêche et de la gestion des ressources piscicoles.

La commission sport et vie associative lors de sa séance du mercredi 12 avril 2023 propose une subvention de fonctionnement pour 2023 de 500€.

Association Trans'forme demande de subvention pour la 15^e coupe Anaïs pour le don d'organes.

Fondée en 1989, l'Association TRANS-FORME (Association Fédérative des Sportifs transplantés et dialysés), association loi 1901, à but non lucratif et non commercial, soutenue par le Ministère des Sports, l'Agence de Biomédecine, labellisée grande cause nationale 2009 et 2014 consacrée au don d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse » a pour objectifs :

- De réhabiliter les transplantés et les dialysés par l'activité physique et sportive
- De sensibiliser le public à la réussite de la transplantation et à la nécessité des dons d'organes et de tissus, de **favoriser la recherche médico-sportive** en contribuant à la recherche et aux études médicales en matière de greffe, de dialyse et de sport.

C'est dans ce cadre qu'est organisée une compétition de Golf rassemblant des golfeuses et golfeurs locaux, régionaux voire nationaux. En 2022, ce sont 120 golfeuses et golfeurs qui se sont mobilisés dont des golfeurs transplantés, dialysés, et pour certains médaillés lors des jeux mondiaux. Une exposition permettant d'informer et de créer les conditions du dialogue en répondant aux questions que chacun se pose sera également présentée. Ainsi la 15^e édition de la coupe Anaïs pour le don d'organes aura lieu les 26 et 27 aout prochain au golf de Vire la Dathée.

L'association sollicite la collectivité pour une aide financière. La commission sport et vie associative lors de sa séance du mercredi 12 avril 2023 propose une subvention exceptionnelle pour cette manifestation de 1500€ à l'association trans'forme.

Croix rouge française comité local du Bessin au Viols subvention de fonctionnement 2023:

L'unité local de la croix rouge est installée dans les locaux de la maison des solidarités. Les axes d'interventions s'organisent autour des priorités suivantes :

- Le développement du transport solidaire
- Les vestiboutiques offrent à prix très modiques ou dans certains cas gratuitement les vêtements collectés
- Des aides financières d'urgence sont versées à des particuliers sur sollicitation des services sociaux

En plus de ces priorités, l'unité de Vire propose des ateliers de français et l'assistance au don du sang.

La commission sport et vie associative lors de sa séance du mercredi 12 avril 2023 propose une subvention de fonctionnement pour 2023 de 500€.

Association les roses du bocage sollicite une subvention pour la participation au trophée roses des sables

2 viroises se lancent dans une aventure 100% féminine le trophée roses des sables. C'est une course d'orientation en 4x4 de 5000 km sur 13 jours du 10 au 22 octobre dans le désert marocain. Ce rallye est solidaire car chaque équipage achemine 50kg de dons matériels au Maroc (jeux et jouets, produits d'hygiène livres, fournitures scolaires...). Des animations sont également organisées pour financer le projet : un vide dressing le 23 avril, une animation place du château avec des structures gonflables le 29 avril et une course à la dathée le 11 juin.

La commission sport et vie associative lors de sa séance du mercredi 12 avril 2023 propose une subvention exceptionnelle de 200€ et est favorable à la mise en place des animations proposées.

Ventilation de la subvention sport santé Union Sportive Municipale Viroise et Association du Football Virois

Lors du conseil municipal de septembre 2022, la collectivité a validé une subvention de 10000€ pour le projet sport santé porté par l'AFV et l'USMV. Il n'avait pas été défini de répartition de ce soutien financier. La commission sport et vie associative lors de sa séance du mercredi 12 avril 2023 propose la répartition suivante 4500€ pour l'AFV et 5500€ pour l'USMV.

Comité de jumelage Vire Săcele accompagnement financier dans le cadre de l'anniversaire du jumelage et du camp de vacances de juillet en Roumanie

Cette année 2023 sera l'occasion de célébrer plusieurs anniversaires des jumelages avec nos jumelles européennes Baunatal 40 ans, Totnes 50+1 ans, Santa Fe 35 ans et les 20+1 pour Săcele. Pour la ville Roumaine, compte tenu des conséquences de la pandémie il n'a pas été possible de fêter les 20 ans en 2022. C'est donc sur la semaine de l'ascension (14 au 22 mai) qu'une délégation sera accueillie à Vire Normandie. Pour information, une célébration officielle avec les représentants des 4 villes jumelées et des 4 comités de jumelages sera organisée le vendredi 19 mai à 11h salle des mariages de l'hôtel de ville.

Une délégation se rendra en Roumanie fin juillet composée d'élus et de membres du comité de jumelage Vire Săcele ainsi qu'un groupe d'enfants (15) des écoles de Vire Normandie qui ont participé au parcours culturel mis en place par les TAP (temps des activités périscolaires). En effet, une soixante d'enfants ont pu bénéficier des actions mises en place par le service jeunesse dans le cadre des TAP avec le concours des bénévoles du comité de jumelage Vire Săcele autour de la découverte des us et coutumes des pays européens.

Ainsi, le comité sollicite une aide pour les déplacements allers et retours des aéroports. Pour le séjour des enfants, pour faciliter les transactions sur place (déplacements, visites de sites,...), un accompagnement est également à envisager.

La commission sport et vie associative lors de sa séance du mercredi 12 avril 2023 propose une subvention de 3000€ pour les déplacements et de 3000€ pour le séjour des enfants.

ÉDUCATION – FORMATION

2. Avenant n°3 de prolongation à la convention de partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la Commune de Vire Normandie
Rapporteur : Cindy COIGNARD

Par convention du 01/09/2019 la commune de VIRE NORMANDIE et l'APAEI DU BOCAGE VIROIS ont conclu une convention afin de permettre aux animateurs :

- D'identifier des troubles du comportement des élèves
- Rechercher des solutions pour répondre à ces troubles
- Élaborer les moyens pour mettre en place une spirale positive

Ces actions ont d'abord été menées à l'école Malraux, puis en 2021-2022 à l'école Jean Moulin. L'action n'avait pas été reconduite tant que la psychologue du SESSAD n'avait pas présenté le bilan de l'action à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école Jean Moulin.

Suite à cette réunion qui a eu lieu le 4 avril dernier et contrairement à ce qui avait été envisagé lors de la Commission Education du 19 octobre 2022, il est donc proposé de ne pas reconduire la guidance à l'école Jean Moulin pour une année supplémentaire, mais d'en faire bénéficier les animateurs de l'école Pierre Mendès France, pour l'année scolaire 2023/2024, avec une ou deux séances d'ici la fin de l'année scolaire en cours.

Si cette demande recueille votre accord, je vous propose d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de moyen du 01/09/2019 portant « *partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la Commune de Vire Normandie* » ;

Considérant que les actions menées en 2021/2022 ont permis aux agents d'acquérir des outils pour la gestion des enfants présentant des troubles du comportement et qu'il convient de maintenir le partenariat avec l'APAEI pour l'organisation de cette guidance afin de permettre aux ATSEM d'être force de propositions auprès des équipes éducatives ;

Considérant qu'un avenant de prolongation est proposé jusqu'au 05/07/2024 ;

DECIDE :

- D'émettre un avis favorable/défavorable pour autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant de prolongation n°3 à la convention de moyen du 01/09/2019 portant « *partenariat entre l'APAEI du Bocage Virois et la mairie de Vire Normandie* ».